

FINANCES RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025



Mars 2025

Introduction

Ce rapport d'orientations budgétaires s'inscrit une fois encore dans un contexte d'incertitude, marqué par les tensions politiques nationales et les contraintes budgétaires imposées aux collectivités territoriales. Une tendance demeure constante : la volonté de l'État de restreindre leur autonomie financière et leurs ressources.

Avant la crise du COVID, cette politique s'est traduite par une limitation des dépenses via les contrats dits de Cahors qui face à la mobilisation des collectivités ont été abandonnés. Aujourd'hui, elle prend la forme d'une réduction durable et programmée des recettes, inscrite dans les successifs projets de loi de finances.

À titre d'exemple, la Dotation Globale de Fonctionnement allouée à Beynes s'élevait à 1,17 M€ en 2014. En 2024, elle n'est plus que de 0,4 M€, soit une baisse drastique. Sur dix ans, cette diminution représente un manque à gagner cumulé de plus de 7 M€ pour notre commune.

Il est donc essentiel de rappeler que les dotations aux collectivités ne sont pas une faveur que l'État accorderait aux communes, mais une compensation de son désengagement sur plusieurs compétences transférées aux communes à travers les différentes vagues de décentralisation. Comme par exemple, la loi de décentralisation de 1982 qui a confié aux communes la gestion des établissements scolaires (maternelles et élémentaires). Cela inclut l'entretien des bâtiments scolaires, la gestion des personnels non enseignants et l'organisation des activités périscolaires.

Depuis 2020, notre mandat a été traversé par une succession de crises : sanitaire, économique, géopolitique, budgétaire, climatique, énergétique et inflationniste, sans oublier un marché immobilier sous tension depuis mi-2023. Face à ces défis, notre responsabilité a été de redresser les finances communales tout en garantissant la stabilité et le bon fonctionnement des services publics.

Dans cette continuité, le budget 2025 reposera sur des hypothèses prudentes afin d'assurer un équilibre financier solide et durable. Il pourra être ajusté en cours d'année, via une décision modificative, pour s'adapter aux évolutions budgétaires nationales et aux besoins locaux.

Fait inédit dans l'histoire de notre commune, ce budget 2025 sera également le premier à enregistrer une baisse significative des charges de personnel, malgré les hausses mécaniques qui s'élèvent à plus de 200 k€. Nous avons demandé à l'administration de s'organiser en pôles transversaux – Pôle Famille, Pôle Vert Aménagement et Cadre de Vie –, ce qui permet de réaliser ces économies.

Malgré un contexte budgétaire contraint, nous poursuivrons notre engagement en faveur de projets structurants et durables, notamment par :

- La pérennisation de l'effort financier pour l'entretien des voiries et de l'éclairage public.
- La sécurisation et entretien des bâtiments publics (marché couvert, crèche, CCAS, etc.)
- Le prolongement des investissements pour la transition énergétique.
- L'aménagement du pavillon situé plaine de l'étang pour l'accueil d'une brigade de gendarmerie.
- La lutte accrue contre les dépôts sauvages et les incivilités (3 agents de surveillance de la voie publique et 1 éco-garde)
- La poursuite du projet d'un nouveau Centre Technique Municipal
- L'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour une évolution maîtrisée du territoire

Nous poursuivrons cette dynamique pour garantir aux Beynois une commune toujours plus attractive, durable et résiliente face aux défis à venir.

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Sommaire

Table des matières

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	4
Monde : les banques centrales desserrent l'étau, le risque géopolitique monte d'un cran.....	4
France : retour à la réalité après les Jeux Olympiques ?	6
LOI DE FINANCES 2025	8
Contexte des finances publiques	8
Fiscalité.....	12
Evolution des bases fiscales depuis 2013	12
BEYNES	13
RETOUR SUR 2024.....	13
Évolution de l'Épargne brute, nette et capacité de désendettement.....	14
La Contribution Foncière des Entreprises	15
Une baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	16
Évolution du FPIC.....	16
RESSOURCES HUMAINES	17
Les hypothèses de travail pour construire el budget communal 2025	18
Les orientations budgétaires marquantes pour 2025.....	18
Zoom sur les travaux de voiries et l'éclairage public.	18
Les engagements pluriannuels.....	21
STRUCTURE ET EVOLUTION DE LA DETTE.....	22
Évolution de la Dette (en K€).....	22
BUDGETS ANNEXES	24
BIENS IMMOBILIERS MEUBLÉS.....	24
ASSAINISSEMENT	25
LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS.....	26

Rapport d'orientations budgétaires 2025

CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

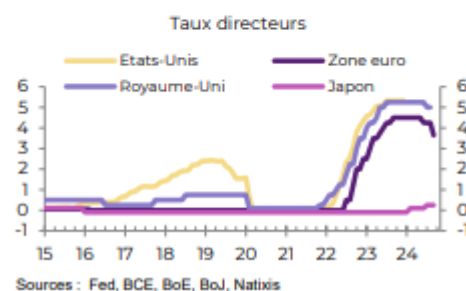
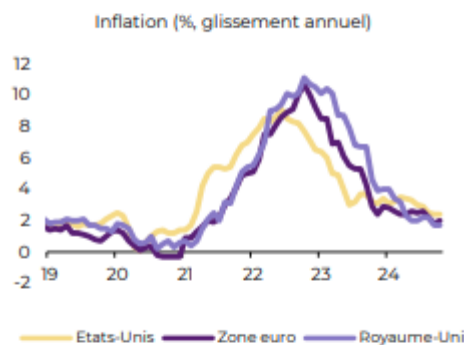
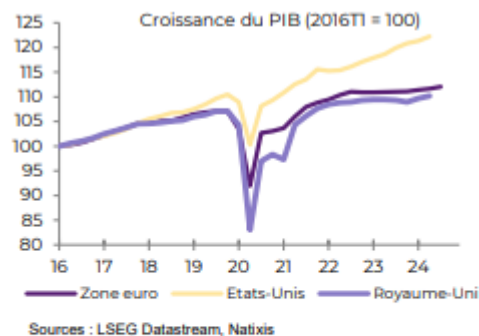
Source : Caisse d'épargne

Monde : les banques centrales desserrent l'étau, le risque géopolitique monte d'un cran

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %, ce qui a conduit le gouvernement chinois à annoncer une série de nouvelles mesures de soutien à l'économie. La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.
- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en fanfare en abaissant son objectif de taux de 50 pb en septembre et ce mouvement baissier se poursuivrait.
- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux et celui-ci continuerait.
- A rebours, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.

Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de D. Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose que d'une fragile majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.



Rapport d'orientations budgétaires 2025

Zone Euro : l'activité a fait mieux que prévu au 3 ème trimestre, mais cela va-t-il durer ?

Scénario de croissance : anticipation une croissance du PIB de 0,8 % en 2024 et de 1,3 % en 2025 en zone Euro.

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au T3 en zone Euro, après +0,2 % au T2, une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de la croissance est toutefois très hétérogène : L'Espagne continue de surperformer avec +0,8 % T/T de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4 % T/T, soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'économie allemande a échappé à la récession technique, avec une croissance de +0,2 % T/T, tandis que l'Italie a calé, avec une croissance nulle au T3. Pour le 4 ème trimestre 2024, nous anticipons une croissance du PIB de +0,3 % en zone Euro, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.

Inflation : projection d'une inflation de 1,8 % en 2025 après 2,3 % et une inflation sous-jacente de 2,2 % après 2,9 %.

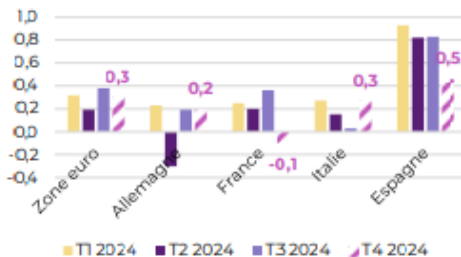
L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro, passant de 1,7 % en septembre à 2,0 %. L'inflation sous-jacente est restée stable à 2,7 %, montrant de nouveaux signes de persistance, en particulier dans les services (3,9 %, quasi inchangée depuis le début de l'année), tandis que les prix des biens hors énergie ont légèrement accéléré, passant de 0,4 % à 0,5 % en glissement annuel. L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente. Risques : l'élection de D. Trump fait peser un fort risque de mise en place de nouveaux droits de douanes sur les entreprises européennes. Selon les estimations, une hausse des tarifs douaniers de 10 % conduirait à une baisse du PIB d'environ -0,5 % après un an et de -1 % après trois ans.

Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (GA, %)	0,5	0,8	1,3
Consommation privée (GA, %)	0,8	0,8	1,1
Consommation publique (GA, %)	1,2	1,8	1,4
FBCF (GA, %)	1,1	-2,5	0,5
Exportations (GA, %)	-0,4	2,1	2,8
Importations (GA, %)	-0,7	-0,1	2,5
Commerce extérieur (contrib., %)	0,1	1,1	0,3
Inflation (%)	5,5	2,4	2,0
hors énergie et alim. non-transf. (%)	6,2	2,9	2,3

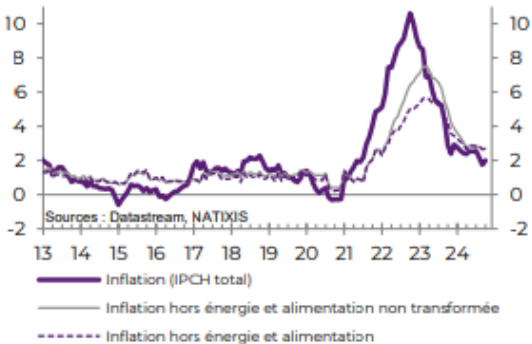
Source : Natixis

Croissance du PIB par pays (% T/T)
Prévision Natixis pour le T4



Source : Eurostat, Natixis

Zone Euro : inflation et inflation sous-jacente



Sources : Datastream, NATIXIS

Rapport d'orientations budgétaires 2025

France : retour à la réalité après les Jeux Olympiques ?

Source : La Banque postale/ La Caisse d'Epargne

Scénario de croissance : une croissance du PIB de 1,1 % en 2024 et anticipation de 0,9 % en 2025 en France.

L'activité a progressé de +0,4 % T/T au 3^{ème} trimestre, en ligne avec les attentes. La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée aux JO de Paris, les ventes de billets et des droits de diffusion audiovisuelle étant comptabilisées au 3^{ème} trimestre. Les estimations d'un effet JO de l'ordre de +0,25 pp semble raisonnable, avec un contrecoup similaire au T4 (croissance à -0,1 % T/T au 4^{ème} trimestre).

Pour l'année 2025, les prévisions de croissance pâtissent d'une impulsion budgétaire négative avec les efforts annoncés par le gouvernement. Il est estimé néanmoins que la réduction du déficit public sera probablement inférieure à celle annoncée et que celui-ci s'établira à 5,4 % en 2025 (vs 5,0 % attendu par le gouvernement), après 6,1 % en 2024.

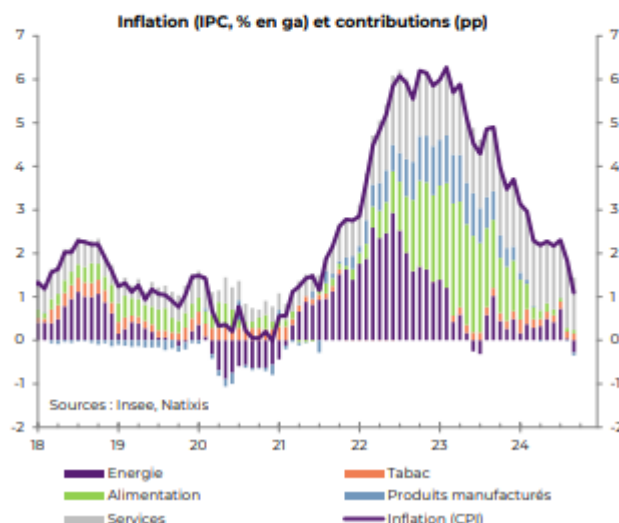
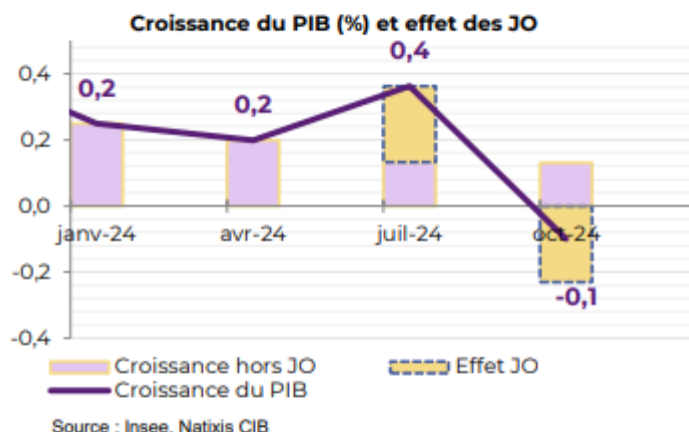
Inflation : en moyenne annuelle, prévisions de l'inflation (IPCH) française à 2,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025.

L'inflation (IPCH) française est ressortie en légère hausse en octobre, à 1,5 % en glissement annuel, après 1,4 % en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé. L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise en rythme annualisé. Nous nous attendons à ce que l'inflation française se redresse quelque peu en novembre et décembre, mais qu'elle reste inférieure à 2 %. Risques : l'objectif de réduction du déficit public du gouvernement en 2025 est très ambitieux, avec un risque élevé de ne pas atteindre cette cible, en particulier sans majorité à l'Assemblée nationale.

Prévisions

	2023	2024	2025
PIB (MA, %)	1,1	1,1	0,9
Consommation privée (MA, %)	0,9	0,8	1,1
Consommation publique (MA, %)	0,8	2,1	1,1
FBCF (MA, %)	0,7	-1,7	-0,2
Exportations (MA, %)	2,5	1,7	1,8
Importations (MA, %)	0,7	-1,3	1,9
Commerce extérieur (contrib., %)	0,5	1,0	-0,1
Inflation IPCH (%)	5,7	2,3	1,7
hors énergie et alim. non-transf. (%)	5,5	2,4	2,0

Source : Natixis CIB



Rapport d'orientations budgétaires 2025

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2024	2025
Insee (déc. 2024)	+1,1%	/
Banque de France (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2024)	+1,1%	+0,8%
OCDE (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
FMI (oct. 2024)	+1,1%	+1,1%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,1%	+1,1%

Prévisions annuelles Zone euro	2024	2025
BCE (déc. 2024)	+0,7%	+1,1%
Commission européenne (nov. 2024)	+0,8%	+1,3%
OCDE (déc. 2024)	+0,8%	+1,3%
FMI (oct. 2024)	+0,8%	+1,2%

Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles France	2025
Insee (déc. 2024)	/
Banque de France (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+1,6%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+1,6%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,8%

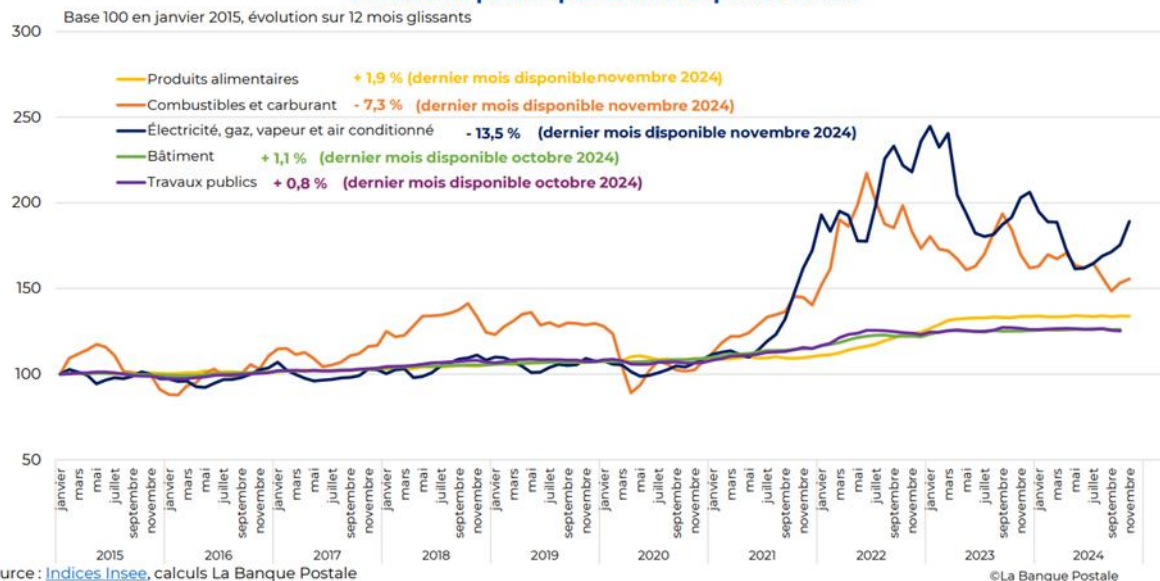
Prévisions annuelles Zone euro	2025
BCE (déc. 2024) - IPCH	+2,1%
Commission européenne (nov. 2024) - IPCH	+2,1%
OCDE (déc. 2024) - IPCH	+2,1%
FMI (oct. 2024) - IPCH	+2,0%

*Les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé, par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En France, en 2024 et selon les données provisoires publiées par l'[Insee](#) le 7 janvier 2025, les prix à la consommation (IPC) ont augmenté de **2,0% en moyenne** (+2,3 % pour l'[IPCH](#)). L'inflation définitive pour l'année 2024 sera connue lors de la prochaine parution [Insee](#) le 15/01/2025).

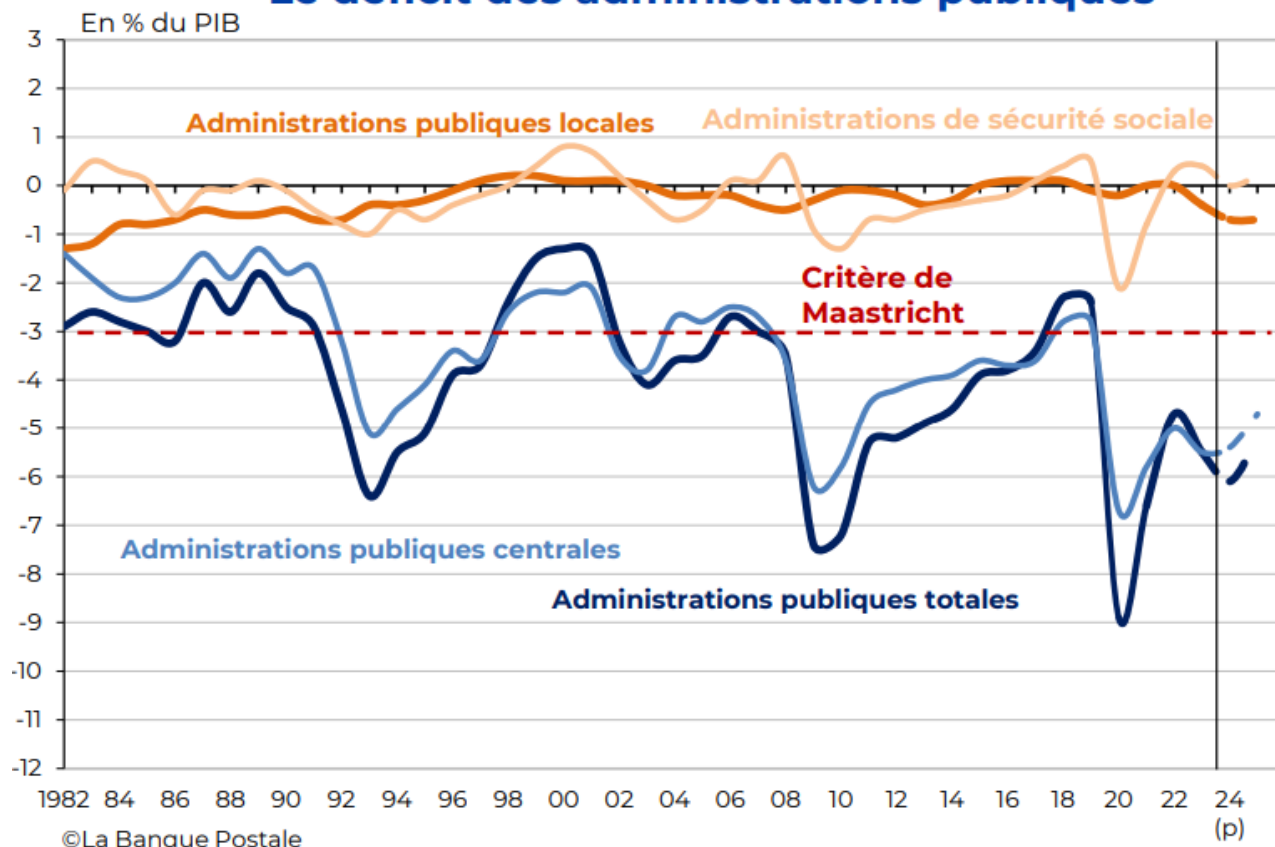
LOI DE FINANCES 2025

Contexte des finances publiques

Indices de prix impactant la dépense locale

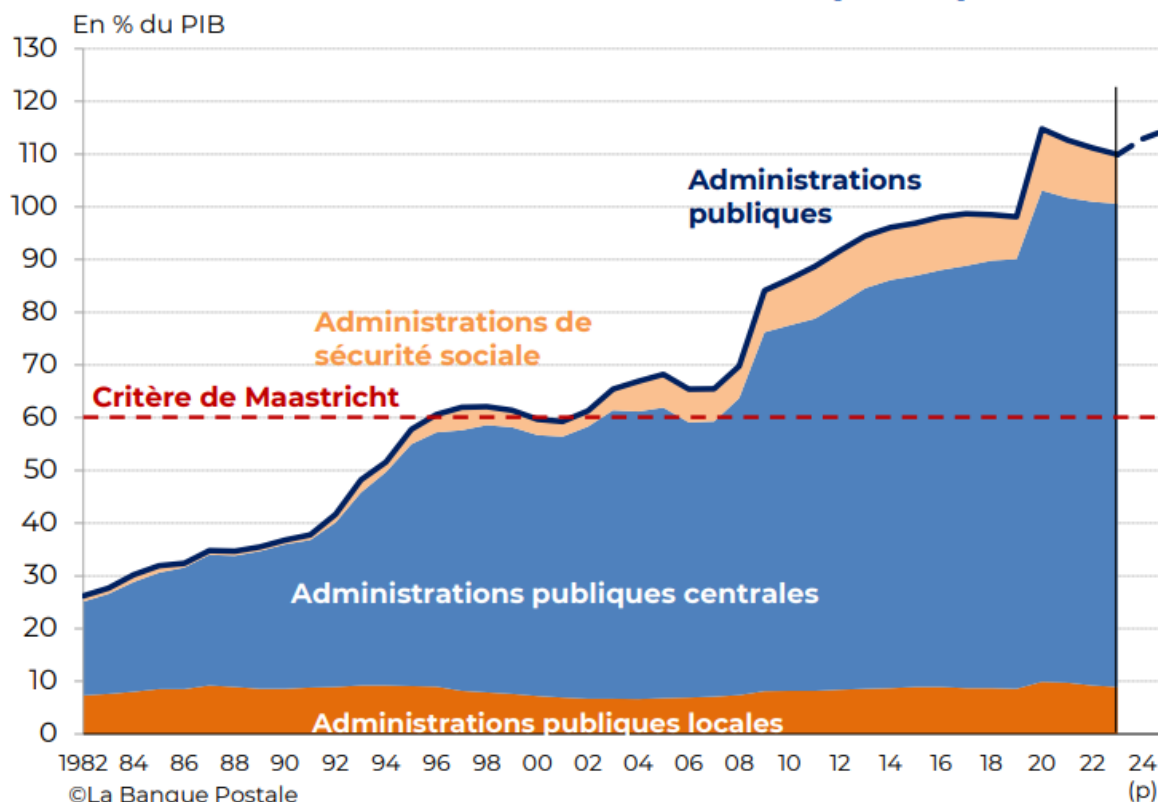


Le déficit des administrations publiques

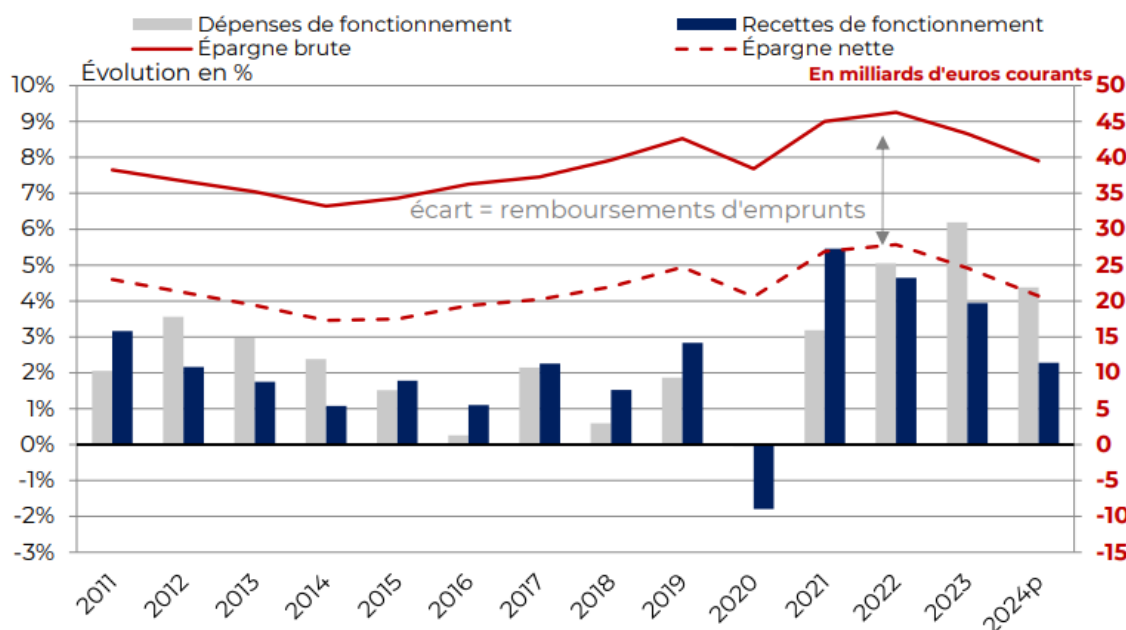


Rapport d'orientations budgétaires 2025

La dette des administrations publiques

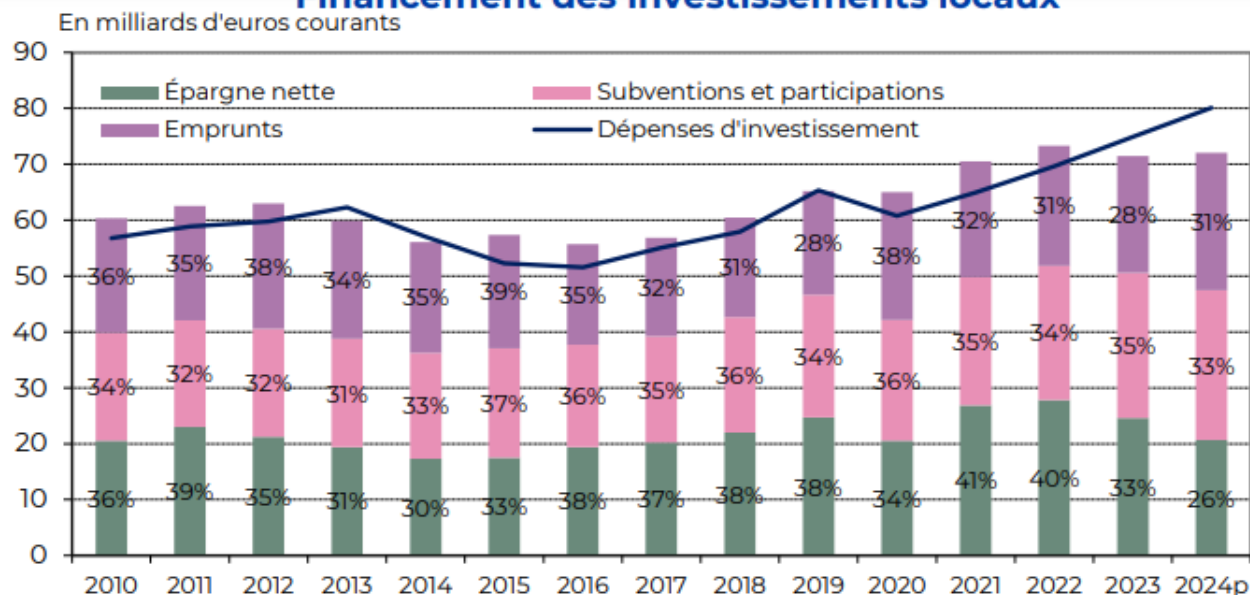


Les composantes de l'évolution de l'épargne brute des collectivités locales

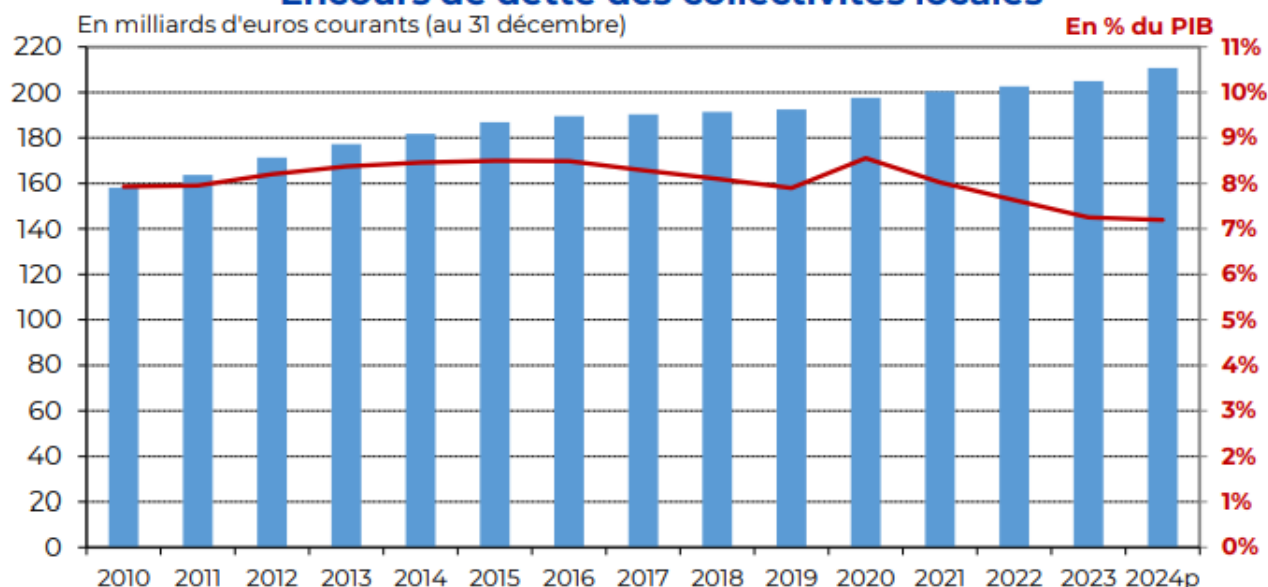


Rapport d'orientations budgétaires 2025

Financement des investissements locaux*



Encours de dette des collectivités locales



Loi de finance 2025 – Impact pour Beynes

À l'heure où ces lignes sont écrites, toutes les notifications liées à la loi de finance 2025 votée le 14 février dernier ne nous sont parvenues.

Gel des fractions de TVA affectées aux collectivités locales.

Les fractions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) allouées en 2025 aux collectivités territoriales sont gelées à leur niveau de 2024. Pour les collectivités du bloc communal, ces fractions de TVA compensent la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Avec une croissance de TVA prévue à +2,3 % en 2025, le manque à gagner pour les collectivités atteindrait 1,2 Md€, dont environ 330 M€ pour les collectivités du bloc local, essentiellement les intercommunalités.

Pour Beynes, ce manque à gagner est d'un peu plus de 10 000€ pour 2025.

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Augmentation des cotisations à la CNRACL

Discutée dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la hausse de la cotisation des employeurs à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) a été actée par décret du 30 janvier 2025.

Ce dernier met en œuvre une hausse de trois points par an pendant quatre ans de la cotisation employeurs à la CNRACL, qui passera ainsi de 31,65 % en 2024 à 43,65 % en 2028, soit une hausse cumulée de 12 points. Cette hausse très forte est cependant lissée par rapport à la version initiale du PLFSS qui prévoyait une hausse de quatre points par an sur trois ans.

Au 1^{er} janvier 2025, le retour d'un point supplémentaire du taux de la cotisation d'assurance maladie des employeurs territoriaux, qui avait été exceptionnellement diminué en 2024 dans le cadre de la réforme des retraites pour compenser une augmentation de même ampleur du taux de CNRACL. Pour les collectivités territoriales, ces hausses représentent un coût d'environ 1,5 Md€ dès 2025 et de 5 Md€ à l'horizon 2028. Elles ne répondent pas aux attentes des employeurs territoriaux, qui souhaitent que soient engagées des négociations pour une remise à plat du financement de la CNRACL, avant toute modification du taux de contribution.

Au total, ces différentes mesures représentent une contribution globale très forte demandée aux collectivités territoriales, estimée *a minima* à 5,5 Md€ pour 2025, dont 2,0 Md€ pour les communes et 1,3 Md€ pour les intercommunalités.

Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales

Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) remplace le fonds de réserve envisagé dans la version initiale du projet de loi de finances.

Le DILICO opère un prélèvement de 1 Md€ sur les recettes fiscales des collectivités territoriales en 2025, dont 500 M€ pour le bloc local, répartis à parts égales entre les communes et les intercommunalités.

Pour le bloc local, les collectivités concernées sont celles qui présentent un indice synthétique, composé à 75 % du potentiel financier / fiscal par habitant et à 25 % du revenu par habitant, supérieur à 110 % de l'indice moyen de la catégorie. Des mécanismes d'exonération concernent les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU), à la dotation de solidarité rurale (DSR) et à la dotation d'aménagement des communes d'outre-mer (DACOM.) Au total, environ 1 900 communes et 130 intercommunalités seraient ainsi concernées par le DILICO. Beynes en fait partie.

Les contributions individuelles seront notifiées par un arrêté des ministres chargés du Budget et des Collectivités territoriales. Elles seront ensuite prélevées mensuellement sur les douzièmes de fiscalité restant à verser aux collectivités concernées à la date de notification des contributions.

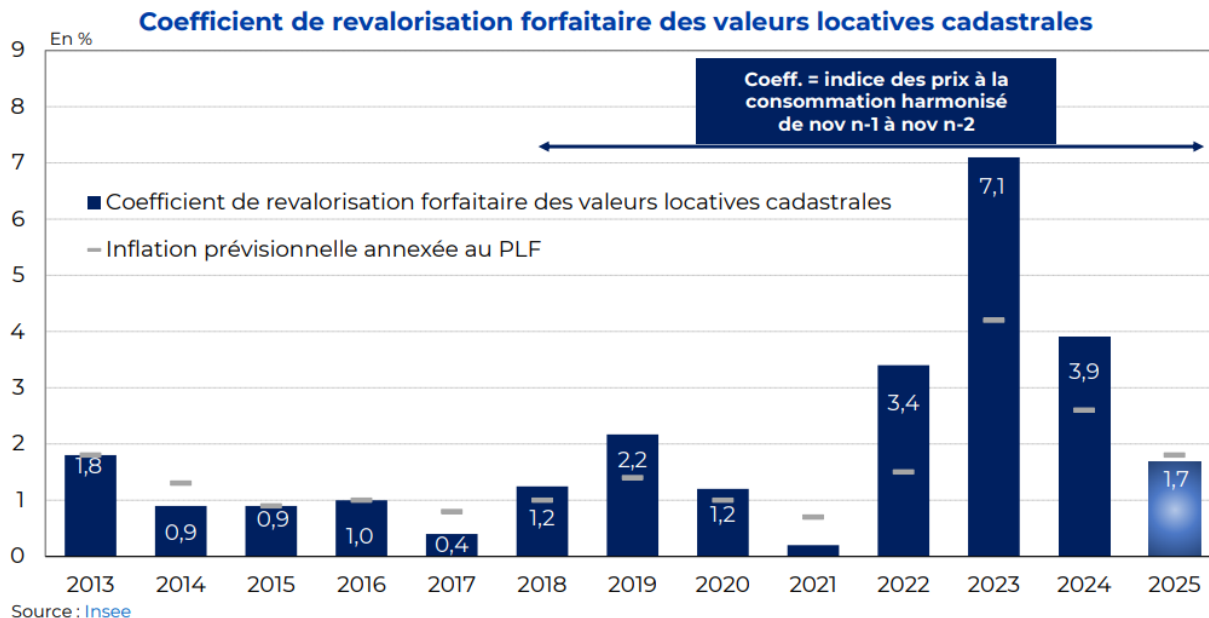
Le texte prévoit que les trois années suivant la mise en réserve et dans la limite de la contribution pour l'année en cours, le produit des contributions est reversé, à hauteur d'un tiers par an et dans la limite des contributions de l'année en cours, aux communes et aux intercommunalités, pour 10 % par abondement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et pour 90 % entre les collectivités contributrices, au prorata de leur contribution.

Pour Beynes, le DILCO est estimé entre 52 000€ et 65 000€.

Fiscalité

Evolution des bases fiscales depuis 2013

Depuis 2018, revalorisation automatique liées à l'inflation constatée (nov N-1 / nov N-2)



⇒ proposition de conserver le taux actuel sur le bâti et non-bâti

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

La loi de finances prévoit que des communes puissent fixer le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Sur Beynes, elle s'élève à 14,82% et concerne 38 résidences. Les critères qui permettent aux communes de majorer cette taxe ne sont pas remplis par Beynes. Nous ne pouvons pas appliquer la surtaxe.

BEYNES

RETOUR SUR 2024

Stabilisation des finances de Beynes

Le budget 2024 visait à compenser les pertes accumulées depuis 2020, conséquences des diverses crises. Depuis 2020, la municipalité avait fait le choix de ne pas augmenter les tarifs communaux, consciente que les charges privées des habitants étaient déjà impactées par l'inflation. En 2024, la décision de refonte des tarifs municipaux, incluant une augmentation des taux de la taxe foncière, a permis de rattraper des tarifs inchangés depuis 2019 et de maintenir un haut niveau d'investissement, notamment dans les infrastructures de voirie. Parallèlement, un plan d'économies a permis de réaliser un redressement significatif des finances de la commune.

Principaux indicateurs

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Prévisionnel 2024
Recettes réelles de fonctionnement	9 831 767 €	10 598 714 €	9 326 922 €	10 216 861 €	11 567 665 €	10 685 031 €	11 617 678 €
Evolution des recettes	-5,58%	7,80%	-12,00%	9,54%	13,22%	-7,63%	8,73%
Dépenses réelles de fonctionnement	9 082 304 €	9 046 949 €	9 055 706 €	9 383 734 €	9 860 920 €	9 982 155 €	10 399 671 €
Evolution des dépenses	1,16%	-0,39%	0,10%	3,62%	5,09%	1,23%	4,18%
Epargne de Gestion	749 463 €	1 551 765 €	271 216 €	833 127 €	1 706 745 €	702 876 €	1 218 007 €
Charge financière	82 292 €	83 098 €	86 042 €	94 198 €	87 757 €	92 244 €	99 857 €
Epargne Brute	667 171 €	1 468 667 €	185 174 €	738 929 €	1 618 988 €	610 632 €	1 118 150 €
Remboursement de la dette	534 661 €	446 111 €	542 676 €	661 419 €	1 776 266 €	586 602 €	625 282 €
Epargne Nette	132 510 €	1 022 556 €	-357 502 €	77 510 €	-157 278 €	24 030 €	492 868 €
Dette restant due	4 305 955 €	4 720 336 €	5 921 660 €	7 260 244 €	6 434 314 €	5 853 365 €	6 143 084 €
% dette sur les recettes réelles de fonctionnement	43,80%	44,54%	63,49%	71,06%	55,62%	54,78%	52,88%
Recettes de Gestion Courante	9 815 014 €	9 690 683 €	9 055 611 €	10 169 103 €	10 541 440 €	10 655 779 €	11 614 411 €
Evolution des recettes	3,16%	-1,27%	-6,55%	12,30%	3,66%	1,08%	9,00%
Dépenses de Gestion Courante	8 999 522 €	8 962 875 €	9 268 353 €	9 068 436 €	9 856 945 €	9 887 128 €	10 399 671 €
Evolution des Dépenses	1,05%	-0,41%	3,41%	-2,16%	8,70%	0,31%	5,18%
Autofinancement	815 492 €	727 808 €	-212 742 €	1 100 667 €	684 495 €	768 651 €	1 214 740 €
Capacité de désendettement	6,45	3,21	31,98	9,83	3,97	9,59	5,49

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Évolution de l'Épargne brute, nette et capacité de désendettement.

L'Épargne Brute est l'excédent des recettes réelles de Fonctionnement sur les dépenses réelles de Fonctionnement. Cette épargne permet de rembourser le capital des emprunts mais aussi de financer les investissements.

L'épargne de gestion de 1 218 007€ est en progression par rapport à 2023. C'est le reflet de l'ajustement des tarifs municipaux et du taux sur la taxe foncière augmentés en 2024.

L'épargne nette repasse à un niveau satisfaisant + 492 868 €, essentiellement grâce aux efforts sur les dépenses de fonctionnement et à l'optimisation de la masse salariale. Ce qui permet un retour à une capacité d'autofinancement de plus de 1,2 M€.

La capacité de remboursement de la dette à 5,49 années est l'illustration concrète de la bonne gestion de la dette communale pour maintenir un niveau d'investissement élevé.

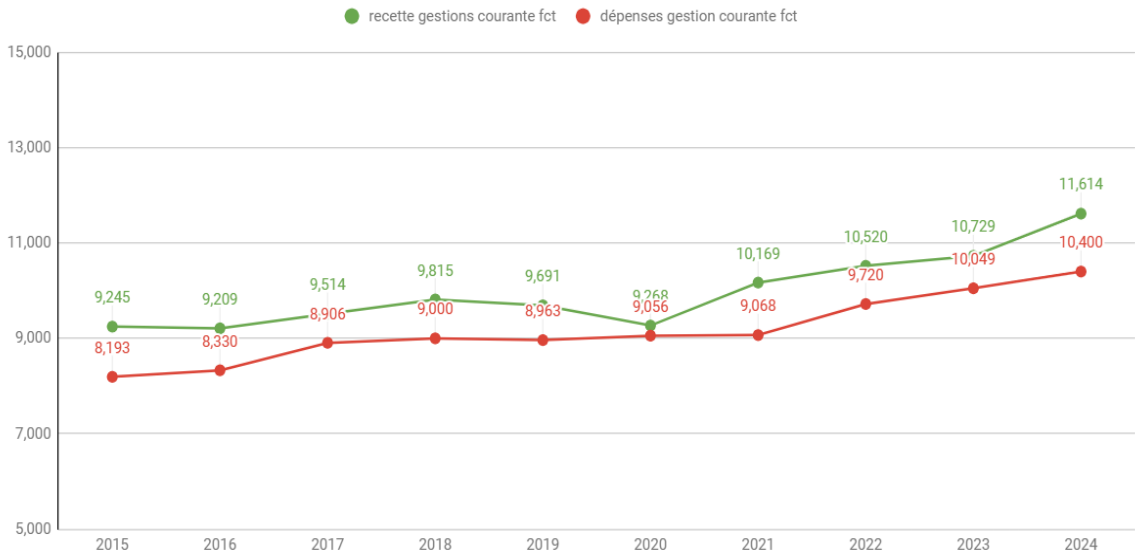
Les dépenses de fonctionnement ont été impactées par les hausses multiples imposées par l'inflation et par les indices décidés par l'Etat. Avec une hausse de 4,18% par rapport à 2023, elle se situe en dessous des hausses moyennes des collectivités Françaises.

Finances des communes 2024 (estimations et évolutions)*		
Recettes de fonct.	99,5Md€	+2,5%
Dépenses de fonct.	86,0Md€	+4,4%
Épargne brute	13,5Md€	-7,8%
Investissement**	29,2Md€	+8,3%
Encours de dette	66,5Md€	+1,4%

L'enjeu pour Beynes en 2025, sera de maitriser ses dépenses, notamment sur le chapitre 012 (personnel) tout en maintenant un niveau élevé de services à la population alors que le gouvernement annonce une baisse drastique de ses soutiens aux collectivités.

Recettes et dépenses de gestion courante de fonctionnement

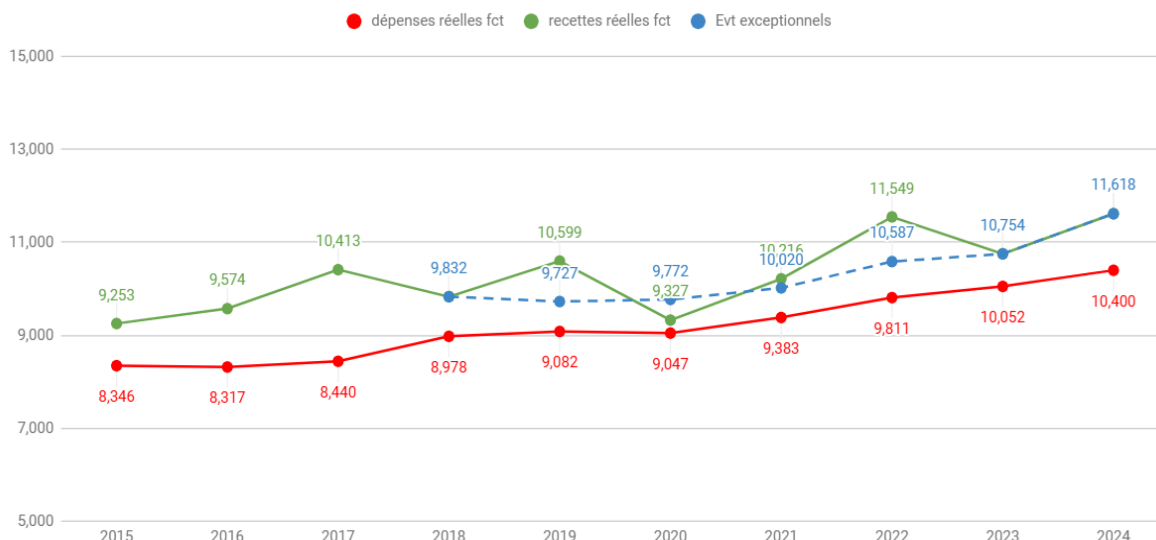
Graphique : dépenses et recettes de gestion courante en fonctionnement exécutées (sources : comptes administratifs - Pour 2024, état avant la consolidation de clôture.)



Rapport d'orientations budgétaires 2025

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement

Graphique : dépenses et recettes réelles en fonctionnement exécutées (sources : comptes administratifs - Pour 2024 état avant la consolidation de clôture.)



Les corrections en pointillé bleu correspondent à l'exclusion des évènements financiers exceptionnels (ventes, compensations COVID, etc.)

La Contribution Foncière des Entreprises

La crise économique qui pèse sur les entreprises de notre territoire a des effets significatifs sur la CFE. Lors de la création de la CCCY, la part reversée aux communes a été figée pour que chaque commune ne soit pas impactée par les aléas de l'activité économique.

Ainsi, la CFE de Beynes est figée à **2 212 053.25 €**.

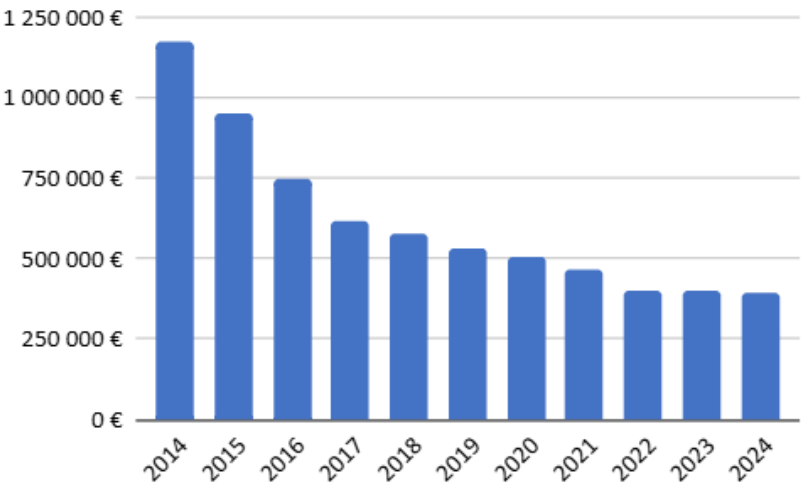
Le versement du solde de la CFE déduite des charges sera de 1 137 054,59€ soit + 333 552,33€ par rapport à 2024. En effet, la communauté a indiqué qu'elle prendrait à sa charge le versement au SDIS 78 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Une baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La DGF de 2023 était de 400 235€, nous n'avons pas de précisions sur celle de 2025 qui vraisemblablement devait être autour des 350 000€. (Entre -15% et -10% annoncé par le gouvernement)

Evolution de la DGF depuis 2014

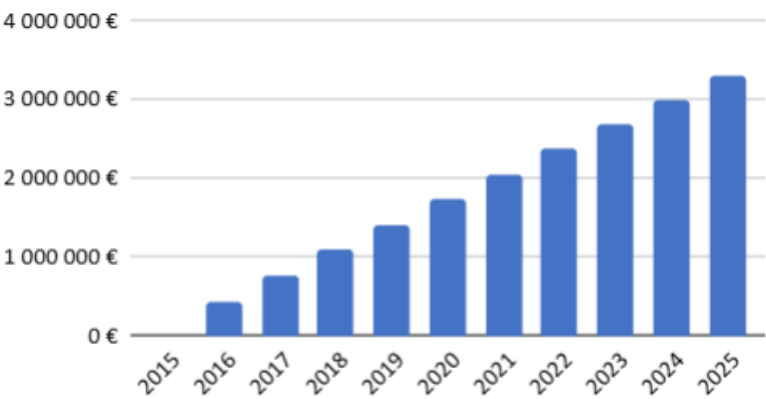


ANNÉE	DGF ANNUELLE	EVOLUTION CUMULÉE
2014	1 174 497 €	
2015	952 745 €	-307 828
2016	750 577 €	-509 996
2017	617 616 €	-642 957
2018	577 656 €	-682 917
2019	534 012 €	-726 561
2020	504 642 €	-755 931
2021	463 265 €	-797 308
2022	403 055 €	-857 718
2023	400 235 €	-860 338
2024	393 124 €	-867 447
TOTAL	6 771 424€	- 7 094 879€

Évolution du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales)

Le FPIC consiste à prélever les communes dites *riches* au profit des communes ayant moins de moyens. L'Etat refusant toujours de jouer son rôle de solidarité, notamment lorsqu'il délègue des compétences aux collectivités territoriales, il fait peser par le FPIC une lourde charge pour les communautés de communes et les communes.

FPIC Cumulé depuis 2015



2015	154 701 €
2016	276 425 €
2017	321 629 €
2018	328 893 €
2019	321 464 €
2020	317 706 €
2021	324 378 €
2022	318 346 €
2023	314 654 €
2024	306 161 €
2025 prévisions	315 000 €
TOTAL	3 299 357 €

Beynes non éligible à la DETR

Depuis 2022, la commune n'est plus éligible à la DETR (Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux)

Rapport d'orientations budgétaires 2025

RESSOURCES HUMAINES

Ceux qui optent pour une analyse simplifiée se contentent de comparer les communes en rapportant le chapitre 012 aux ressources, sans tenir compte des prestations réellement fournies par les agents ni de celles externalisées par délégation de service public.

À l'inverse, la municipalité de Beynes fait le choix d'une approche globale, nécessitant effort et responsabilité, pour optimiser l'organisation des services publics en garantissant une gestion efficace et adaptée aux besoins des Beynoises et des Beynois.

Tableau des effectifs au 1^{er} janvier de chaque exercice

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif total	184	185	182	182	180	182	178
- Dont Catégorie A	7	10	10	11	11	10	10
- Dont Catégorie B	44	43	46	50	43	55	56
- Dont Catégorie C	133	132	126	121	126	98	96
Hors Catégories						19	16
TITULAIRES	122	124	124	119	112	123	112
CONTRACTUELS	62	61	58	63	68	59	66
- Dont droit public	55	59	56	61	65	43	52
- Dont droit privé	3	1	1	1	2	14	14
- Dont remplacement	4	1	1	1	1	2	0
ETP	167	168	165	166.5	165	164.8	156.33

Chapitre 012 Réalisé (charges de Personnel)

en €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 Prévisions
CA	6 334 405	6 600 779	6 683 630	6 572 494	6 728 090	6 872 014	7 252 967	7 315 547	7 248 400€
Budget	6 353 564	6 607 122	6 719 195	6 801 139	6 750 832	6872 087	7 226 093	7 410 967	7 600 115€

Pour rappel, malgré le principe de **libre administration des collectivités**, l'État impose un cadre qui influe directement sur ces dépenses :

- **80 % de la rémunération des agents** sont sous son contrôle, entraînant une augmentation mécanique des coûts salariaux.
- Il décide de l'**évolution de la valeur du point d'indice**, du **SMIC**, des reclassements ou encore de dispositifs spécifiques comme la **prime inflation**.
- Il fixe l'**augmentation des cotisations patronales**.
- Il encadre les **réglementations applicables** dans plusieurs domaines, notamment :
 - l'**enfance**, en définissant les taux d'encadrement des enfants.
 - la **sécurité au travail** et d'autres obligations réglementaires.
- Il attribue aux collectivités de nouvelles **compétences obligatoires**, telles que la gestion des **PACS**, **cartes nationales d'identité**, **passesports**, etc.

Les hypothèses de travail pour construire le budget communal 2025

- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (entre -15% et -10%)
- Augmentation des contributions patronales (+4 points)
- DILICO (entre 52k€ et 65k€)
- FPIC à l'identique 2024
- Pas de DETR
- Maintien de la fiscalité locale
- Droits de mutation identiques au prévisionnel 2024
- Baisse des subventions sur l'investissement
- Croissance des valeurs locatives sur l'inflation (1,7%)
- Baisse probable de la dotation pour les titres sécurisés (changement du mode de calcul)

Les orientations budgétaires marquantes pour 2025

- Stabiliser les taux de la fiscalité locale
- Maitrise du chapitre 012
- Début du programme des travaux du CTM
- Planification des rénovations des vieux bâtiments (Gymnase, Halle du marché, etc.)
- Maintien de l'entretien des voiries et des réseaux électriques
- Renforcement de la transition énergétique (budget vert)
- Amélioration de la sécurité routière (route de Marcq, feux récompenses, etc.)

Zoom sur les travaux de voiries et l'éclairage public

	Voiries	Eclairage Public
2014-2019 (6 ans)	1 169 290,00 €	259 453,00 €
Depuis 2020 (5 ans)	2 645 351,49€	1 045 752,80€
Variation	+ 126%	+ 303%

Depuis 2020, notre attention sur l'entretien des 44 km de voirie de notre commune se traduit par un engagement financier annuel sans précédent.

Les défauts d'entretien passés fragilisent les voiries, les rendant plus vulnérables aux dégradations accélérées causées par les conditions climatiques extrêmes qui exercent une pression intense sur les sols.

Entre 2014 et 2019, 195 k€ étaient consacrés annuellement depuis 2020, 529 k€ en moyenne par an pour l'entretien et la rénovation des voiries. (2,5 fois plus)

Pour l'éclairage public, entre 2014 et 2019, 43 k€ étaient consacrés entre 2014 et 219, depuis 2020, nous consacrons 209 k€ par an (4 fois plus).

En 2024, les économies réalisées sur la facture d'électricité de l'éclairage public s'élèvent à 10 000€ par rapport à 2023, soit 94 000€ cumulés d'économies depuis fin 2022.

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Fonctionnement

(Au moment de la rédaction du présent rapport, les notifications des recettes ne sont pas encore parvenues.)

Recettes

	BP 2024	BP 2025
013 Atténuations de charges	97 000,00 €	95 000,00 €
70 Produits services, domaine et ventes div	1 436 622,80 €	1 429 000,00 €
73 Impôts et taxes	7 359 721,36 €	7 760 000,00 €
74 Dotations et participations	2 300 265,00 €	2 300 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante	94 562,00 €	110 000,00 €
Total Gestion Courante	11 288 171,16 €	11 694 000,00 €
76 Produits financiers	10,00 €	20,00 €
77 Produits exceptionnels		
78 Reprises sur amortissements/provisions		
Total des recettes réelles de fonctionnement	11 288 181,16 €	11 694 020,00 €
042 Opérat° ordre transfert entre sections	250,00 €	6 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	250,00 €	6 000,00 €
TOTAL	11 288 431,16 €	11 700 020,00 €
Excédent de fonctionnement reporté N-1	632 055,39 €	900 000€

Dépenses

	BP 2024	BP 2025
011 Charges à caractère général	2 652 187,36 €	2 500 020,00 €
012 Charges de personnel, frais assimilés	7 600 115,00 €	7 590 000,00 €
014 Atténuations de produits	317 000,00 €	376 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	566 519,19 €	570 000,00 €
Total Gestion Courante	11 135 821,55 €	11 036 020,00 €
66 Charges financières	107 000,00 €	105 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	2 250,00 €	5 000,00 €
68 Dotations provisions semi-budgétaires (1)	4 000,00 €	4 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 249 071,55 €	11 150 020,00 €
023 Virement à la section d'investissement	290 000,00 €	950 000,00 €
042 Opérat° ordre transfert entre sections	381 415,00 €	500 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	671 415,00 €	1 450 000,00 €
TOTAL	11 920 486,55 €	12 600 020,00 €

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Investissement

Au moment de la rédaction du présent rapport, les notifications des recettes, notamment en terme de subventions, ne sont pas encore parvenues.

Recettes

Chapitre		BP 2025
001	Excédent reporté	40 000,00 €
021	Virement du fonctionnement	950 000,00 €
040	Opérations d'ordre	500 000,00 €
10	Dotations et Fonds Divers	750 000,00 €
13	Subventions	400 000,00 €
Reports 2024		410 788,00 €
TOTAL RECETTES		3 050 788,00 €

Dépenses

Comme précisé au paragraphe sur les engagements pluriannuels, la nécessité de mobiliser les subventions disponibles peuvent avoir un impact sur la programmation réelle des opérations. Au moment où ces lignes sont écrites, les prévisions de subventions ne sont pas encore finalisées et peuvent avoir pour conséquence le report ou l'annulation de certains projets. Un emprunt d'équilibre pourra être inscrit en cas de besoin.

Opérations		BP 2025
Opération 11	Hôtel de Ville et Bâtiments administratifs	300 000 €
Opération 12	Voirie et Espaces Verts	750 000 €
Opération 13	Equipement Scolaires/Culturels/Sportifs	450 000 €
Opération 14	Equipement Sanitaire et Social	150 000 €
Opération 15	Transports	90 000 €
Opération 16	Communication	15 000 €
Opération 17	Réseaux	325 000 €
Opération 18	Urbanisme	6 000 €
Opération 19	Equipements Autres	140 000 €
AP/CP n°2025-01	Centre Technique Municipal	87 000 €
Total opérations et AP/CP		2 313 000 €
10	Dotations	12 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	618 000 €
Reports 2024		910 715 €
TOTAL DEPENSES		3 853 715 €

Rapport d'orientations budgétaires 2025

Les engagements pluriannuels

Depuis 2020, nous nous sommes attachés à réaliser concrètement les projets d'investissements issus du passé. Le reste à réaliser baisse tous les ans et traduit une anticipation raisonnée des travaux d'investissement.

Investissement	Reports 2020->2021	Reports 2021->2022	Reports 2022->2023	Reports 2023->2024	Reports 2024->2025
Reste à réaliser en dépenses	4 142 649 €	3 609 997 €	2 886 759 €	1 663 484 €	910 715 €

Étant donné la complexité de planifier les opérations d'investissement susceptibles de bénéficier de subventions d'autres institutions (État, Région, Département, CCCY, etc.), la temporalité des investissements peut être modifiée et ajustée. Par conséquent, ce tableau des engagements est une prévision et peut être sujet à des modifications en fonction du contexte.

Opérations	2025	2026	2027	2028
Travaux de Voirie et entretien	375,000 €	375,000 €	375,000 €	375,000 €
Travaux de voiries (projets structurants)	502,000 €	220,000 €	220,000 €	220,000 €
Rénovations et remplacements éclairages publics (<i>financement fonds vert (2/3) + Entretien courant (1/3)</i>)	300,000 €	300,000 €	300,000 €	300,000 €
Conservation et entretien du patrimoine et des bâtiments publics	480,000 €	400,000 €	400,000 €	400,000 €
<i>Mises aux normes, performance énergétiques, rénovations Installations sportives, scolaires et publics (bibliothèques, mairie, etc.)</i>				
Entretien des extérieurs (Espaces verts, parcs, etc.)	60,000 €	60,000 €		
Budget participatif	20,000 €	10,000 €		
Mise en valeur patrimoniale de l'Eglise	75,000 €			
Aménagements pour le local destiné à la gendarmerie	40,000 €			
City Stade et installations sportives en libre accès	50,000 €	130,000 €		
Centre Technique Municipal (AP/CP 2025-01)	87,000 €	413,000 €	1,000,000 €	1,500,000 €
Programme de remplacement des véhicules de la ville	30,000 €	30,000 €	30,000 €	30,000 €
Entretien courant (outils, Défense Incendie, etc.)	70,000 €	70,000 €	70,000 €	70,000 €
Végétalisation des cimetières	5,000 €	5,000 €	5,000 €	5,000 €
Création d'un cimetière naturel au Bosquet	110,000 €			
Etudes et aménagements PVD	20,000 €	500,000 €	1,500,000 €	
Aménagement de locaux CCAS	140,000 €			
Reméandrage de la Mauldre		100,000 €		
Remplacement du mobilier et informatique Scolaire	30,000 €	30,000 €	30,000 €	30,000 €
Renouvellement de matériels et outillage	60,000 €	60,000 €	60,000 €	60,000 €
Investissement informatique et Guichet unique	30,000 €	30,000 €		
Réhabilitation de la Halle du Marché	132,000 €			
TOTAL	2,616,000 €	2,733,000 €	3,990,000 €	2,990,000 €

Rapport d'orientations budgétaires 2025

STRUCTURE ET EVOLUTION DE LA DETTE

Évolution de la Dette (en K€)

La dette est composée d'emprunts à taux fixes et s'élève à **6 143 084€** au 31/12/2024 soit :

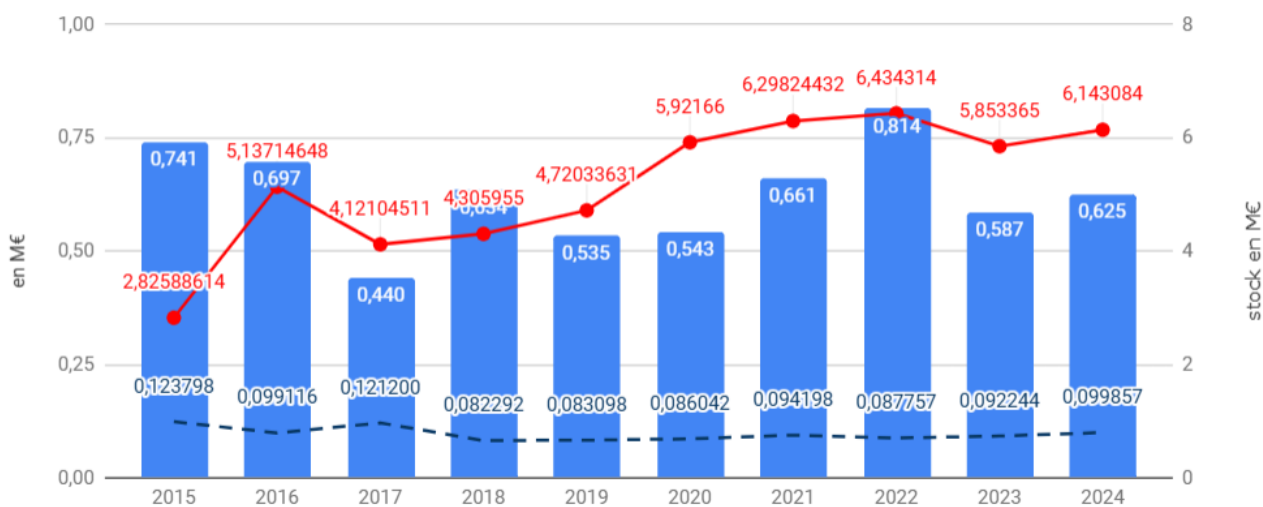
- 794,60 € par habitant (7 731 habitants correspondant à la population INSEE établie sur la feuille DGF de l'exercice 2024).
- 52,88 % des recettes réelles de fonctionnement
- 0.85% de charge financière sur la totalité des dépenses réelles de fonctionnement

En 2023, la dette en capital par habitant était de 743 € pour les communes de France ayant la même strate que Beynes (760,47€ en 2023). *Remarque : 2023, derniers chiffres publiés par la DGCL.*

L'emprunt d'équilibre inscrit au budget 2024 n'a pas été levé. La municipalité souhaitait maintenir un stock de dette d'environ 6 millions d'euros et conserver une capacité de désendettement inférieure à 10 ans. Cette décision est indispensable pour garantir un haut niveau d'investissement tout en maîtrisant les finances de la commune.

Ainsi, en 2022, la double décision de reprofiler la dette communale et de souscrire un emprunt avant la hausse des taux directeurs a permis de maîtriser la dette et de stabiliser les charges financières, qui restent inférieures à 100 000 euros par an.

Stock de dette, Annuité et Charge financière

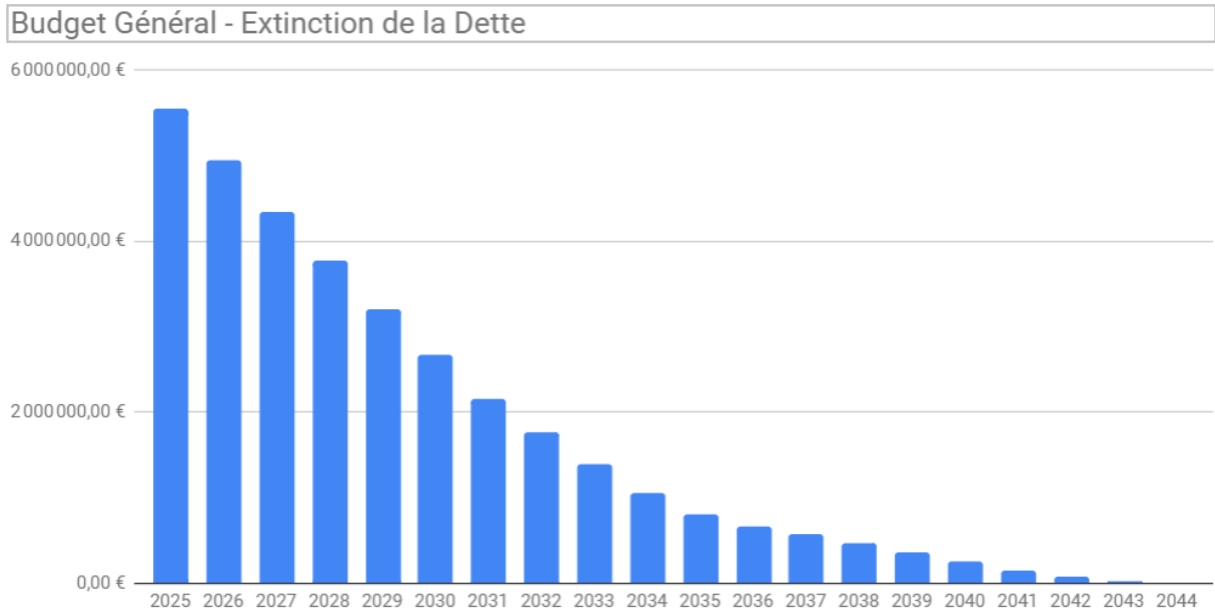


Légende : Colonne bleue : Remboursement du capital. Pointillé bleu : charge financière. Pointillé rouge : Stock de dette.

Ce graphe n'inclut pas le prêt relais en 2021 contracté lors de l'ancienne mandature pour l'achat/revente du bâtiment « 4 rue nouvelle » et remboursé intégralement en 2022.

Rapport d'orientations budgétaires 2025

La dette communale est exclusivement composée d'emprunts à taux fixe.
Le suivi de son extinction se fait au 31/12 de chaque année.



	Annuité	Encours fin
2025	690 061,89 €	5 542 535,44 €
2026	677 799,81 €	4 944 473,86 €
2027	677 799,81 €	4 336 552,67 €
2028	627 591,22 €	3 768 740,49 €
2029	627 591,22 €	3 192 870,85 €
2030	570 943,49 €	2 665 837,93 €
2031	552 061,06 €	2 151 337,91 €
2032	415 733,14 €	1 767 176,81 €
2033	404 998,12 €	1 388 999,23 €
2034	367 984,28 €	1 043 232,05 €
2035	266 141,04 €	795 426,51 €
2036	148 429,53 €	662 530,35 €
2037	113 022,92 €	563 056,69 €
2038	113 022,92 €	461 621,78 €
2039	113 022,92 €	358 176,20 €
2040	113 022,92 €	252 669,13 €
2041	113 022,92 €	145 048,30 €
2042	73 927,04 €	74 446,91 €
2043	60 895,08 €	15 111,38 €
2044	15 223,96 €	0,00 €

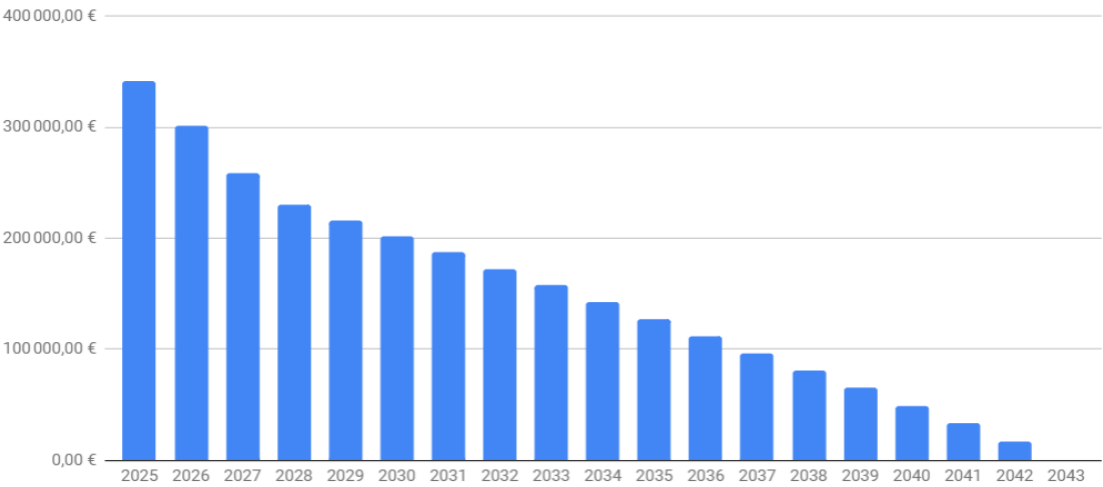
BUDGETS ANNEXES

BIENS IMMOBILIERS MEUBLÉS

Ce budget concerne donc la salle des réceptions, le bien 18 rue de la République loué par une banque, le bien situé 21 rue de la République vacant. Ce budget intégrera toutes les charges et les recettes liées aux locations meublées de l'Escapade et aux baux commerciaux.

Une subvention d'équilibre du budget général pourrait être versée au budget BIM pour compenser l'augmentation du poste « électricité » car la salle est beaucoup plus utilisée que Fleubert et l'inertie du chauffage ne permet pas de le couper complètement entre deux locations. Une analyse de consommation est en cours.

Budget BIM - Extinction de la Dette



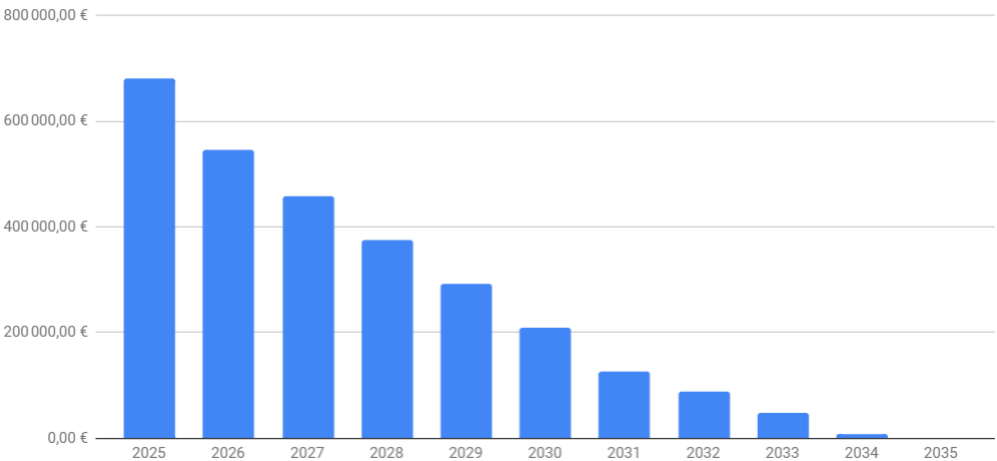
	Annuité	Encours fin
2025	45 877,53 €	341 320,87 €
2026	45 860,83 €	300 855,25 €
2027	45 843,30 €	258 996,53 €
2028	31 183,95 €	230 412,84 €
2029	16 536,28 €	216 082,05 €
2030	16 536,28 €	201 610,30 €
2031	16 536,28 €	186 996,21 €
2032	16 536,28 €	172 238,37 €
2033	16 536,28 €	157 335,36 €
2034	16 536,28 €	142 285,77 €
2035	16 536,28 €	127 088,16 €
2036	16 536,28 €	111 741,06 €
2037	16 536,28 €	96 243,01 €
2038	16 536,28 €	80 592,51 €
2039	16 536,28 €	64 788,08 €
2040	16 536,28 €	48 828,19 €
2041	16 536,28 €	32 711,31 €
2042	16 536,28 €	16 435,90 €

2043	16 536,69 €	0,00 €
------	-------------	--------

ASSAINISSEMENT

Le budget 2025 comportera les restes à réaliser des dépenses et des recettes ainsi que des travaux de rénovation du réseau d’assainissement dans plusieurs rues.
Il comprendra le remplacement des conduites amiantées rue de l’avenir 180 k€ et les frais d’étude du schéma directeur d’assainissement 260k€.

Budget Assainissement - Extinction de la Dette



	Annuité	Encours fin
2025	171 361,35 €	681 280,04 €
2026	138 762,29 €	544 857,36 €
2027	89 456,98 €	456 696,00 €
2028	83 405,38 €	374 425,65 €
2029	83 405,38 €	291 993,56 €
2030	83 405,38 €	209 398,61 €
2031	83 405,29 €	126 639,75 €
2032	40 516,44 €	86 604,58 €
2033	40 516,44 €	46 403,09 €
2034	40 516,44 €	6 034,11 €
2035	6 044,61 €	0,00 €

Rapport d'orientations budgétaires 2025

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

ADAP	Agenda D'Accessibilité Programmée
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
APP	Programme d'achat actifs
ARS	Agence Régionale de Santé
BCE	Banque Centrale Européenne
BIT	Bureau International du Travail
Brent	Prix d'un baril de pétrole provenant de la mer du Nord et servant de référence pour le marché européen
CCCY	Communauté de Communes Cœur d'Yvelines
CET	Contribution Economique Territoriale
CFE	Cotisation Foncière des Entreprises
COVID 19	Maladie à Coronavirus 2019
CVAE	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
DCRTP	Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
DETR	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DMTO	Droits de Mutation à Titre Onéreux
DPV	Dotation Politique de la Ville
DSID	Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements
DSIL	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
DSR	Dotation de Solidarité Rurale
DSU	Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale
DSVA	Direction des Sports et de la Vie Associative
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ERP	Equipement Recevant du Public
ETI	Entreprise de Taille Intermédiaire
ETP	Équivalent Temps Plein
FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FPIC	Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes
G.A.	Glissement Annuel
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IPC	Indice des Prix à la Consommation
LFI	Loi de Finances (Loi du budget de l'Etat)
LFR	Loi de Finances Rectificative (Loi de modification du budget de l'Etat)
MaPrimeRénov	Aide à la rénovation énergétique des particuliers
MOE	Maîtrise d'Œuvre
MSP	Maison de Santé Pluridisciplinaire

Rapport d'orientations budgétaires 2025

NATIXIS	Banque filiale de BPCE (Banque populaire et Caisse d'Epargne)
NOTRe'	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PELTRO	Opérations de refinancement à plus long terme en cas d'urgence en cas de pandémie
PEPP	Programme d'achat d'urgence en cas de pandémie
PGE	Prêts Garantis par l'État
PIB	Produit Intérieur Brut
PLF	Projet de Loi de Finance (projet de loi du budget de l'Etat)
PLFR	Projet de Loi de Finances Rectificative (projet de loi de modification du budget de l'Etat)
PME	Petites et Moyennes Entreprises
S1, S2	Semestre 1, Semestre 2
SARS-CoV-2	Syndrome respiratoire aigu sévère COronaVirus 2
Ségur	Le nom de Ségur provient du lieu de la mission de concertation pour l'amélioration du secteur de la santé en France, au ministère du Travail situé rue de Ségur à Paris
SURE	Soutien pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence
T/T	Taux
TDCFE	Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité
TCCFE	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
TFPB	Taxe Foncière sur le Propriétés Bâties
T1, T2, T3, T4	Trimestre 1 à 4
TICFE	Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité
TLTRO III	Opérations ciblées de refinancement à plus long terme ciblées
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne